

## Occupation du domaine public

### AVIS DE PUBLICITE DOMANIALE

L'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017, précise que lorsqu'une Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public (AOT) vise une activité économique, la délivrance du titre d'autorisation d'occupation doit être précédée de mesures de publicité et de mise en concurrence.

Lorsque l'autorisation d'occupation est la résultante d'une manifestation d'intérêt spontanée, il appartient à l'autorité compétente de s'assurer au préalable, par une publicité suffisante, de l'absence d'autres initiatives concurrentes.

Le Département Côtes d'Armor, autorité portuaire et la SPL ESKALE D'ARMOR, concessionnaire du port de Pontrieux vous informent des disponibilités foncières et des demandes d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) en cours.

#### **PORT DE PONTRIEUX – Manifestation d'intérêt spontanée**

Madame Audrey Herviou, riveraine du port de Pontrieux a sollicité le Département des Côtes d'Armor et la SPL ESKALE D'ARMOR pour la mise en place d'une activité économique nautique et touristique sur la rivière du Trieux, avec embarquement sur un ponton au droit de sa propriété.


En application de l'article L2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, la SPL ESKALE D'ARMOR prend acte de la manifestation d'intérêt spontanée de Madame Audrey Herviou et s'assure, par la présente publicité, et avant signature du titre, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente sur cet espace situé à l'intérieur des limites administratives du port, sous un délai de 3 semaines suivant la présente publication.

Date de publication de la manifestation d'intérêt spontanée : **12 janvier 2022**

*Si vous souhaitez formuler une manifestation d'intérêt pour cet emplacement, veuillez adresser votre demande avant le 2 février 2022 à : [contact@eskaledarmor.com](mailto:contact@eskaledarmor.com) (en envoyant un dossier de présentation du projet précisant les statuts du demandeur, la nature du projet, la durée souhaitée, la date du début...)*

 02 21 08 02 30

 [contact@eskaledarmor.com](mailto:contact@eskaledarmor.com)

 Bat. JERZUAL J114  
2, rue Jean Kuster  
22000 Saint-Brieuc

SA à conseil d'administration au capital social de 300 000 €  
Numéro SIRET: 89491642800028 | Numéro TVA Intracommunautaire : FR77894916428  
Numéro RCS : Saint-Brieuc B 894 916 428